DAR - Collège Corentin Riou

Dispositifs d'inclusion scolaires et d'enseignement - Pays-de-la-Loire

24 rue des forêts - 85540 - MOUTIERS LES MAUXFAITS
Téléphone : 02 51 98 93 58
Courriel : ce.0850641k@ac-nantes.fr
Site internet : https://www.areams.fr/nos-activites/enfants-et-adolescents-en-situation-de-handicap/dispositif-dautoregula

Informations sur le dispositif

Catégorie de l'établissement	Etablissement public
Type d'établissement	Collège
Académie	Nantes
Zone géographique concernée	Pays-de-la-Loire, Vendée - 85
Type de dispositif	DAR (Dispositif d'Auto Régulation)
Profil des personnes accueillies	Les élèves qui bénéficient du dispositif d'autorégulation sont des adolescents avec troubles du spectre autistique (TSA), âgés entre 10 et 15 ans sans déficience intellectuelle sévère et dont le niveau cognitif est souvent masqué par les troubles du comportement importants, les empêchant de rentrer dans des apprentissages scolaires.
Capacité d'accueil	7
Modalités d'admission	La maison départementale des personnes handicapées (MDPH), notifie le besoin d'accompagnement par le DAR collège. Une commission réunissant, l'éducation nationale, la MDPH et l'AREAMS arrête la liste des jeunes scolarisables au sein du dispositif DAR collège.
Information(s) complémentaire(s)	sessadtsaautoregulation@areams.fr
Document téléchargeable 1	depliant-classe-autoregulation-college-partenaire-def.pdf